

Embauche	
Questions	Réponses
La saisie du N° de sécurité sociale (NIR) ne fonctionne pas.	Le NIR doit être saisi avec la clé (15 chiffres)
Contrat à tâche spécifique - Contrat à la roie	Etude en cours
Peut-on déclarer sur la DPAE plusieurs lieux de travail	Si la question concerne les groupements d'employeurs, c'est l'adresse du groupement qui doit être déclarée ou adresse du siège social.
La signature électronique est-elle valable sur les documents PDF type DPAE	Le produit ne prévoit pas la signature électronique. La signature est de la responsabilité de l'employeur.
Quel est le délai à respecter entre 2 contrats ? Y a-t-il une limite de nombre de contrat pouvant être effectués par un salarié ?	Pour les 2 premières questions, les EMO doivent se rapprocher de la DREETS (droit du travail) ou de leur syndicat. Des sessions de formation responsabilité utilisateurs et responsabilités MSA seront organisés fin mars début avril.
Y-a-il un blocage si l'EMO déclare un premier contrat de 3 mois puis un second de 3 mois puis un troisième etc ...?	Non, il n'y a pas de blocage du produit mais vous devez respecter le droit du travail.
Est-ce que le versement santé est à verser pour tous les contrats saisonniers ?	Dans le nouveau TESA S, vous avez un lien vers le site de la MSA qui vous explique le principe du versement santé.
Pour le versement santé, quand il y a dispense, que faut il mettre dans le montant ? "0" ?	Pour le moment, il faut mettre 0.
Comment pourrions-nous gérer des apprentis déclarés en DSN effectuant des contrats occasionnels chez le même employeur via les TESA S ?	Etude en cours
Oubli de saisie de l'embauche sur décembre 2023	Contactez votre MSA
Comment saisir les personnes sans date de naissance connue ?	Vous devez connaître la date de naissance de votre salarié, dans ce cas, vous devez le contacter.
A la fin de la DPAE "information" dans l'encadré est-elle uniquement pour les étrangers ? ou pour tous ?	Oui, les documents demandés ne sont que pour les salariés étrangers hors UE. Modifications à venir. Pas de changement pour les travailleurs de l'UE, une pièce d'identité est demandée.
Signalement "Votre commune de naissance ne correspond pas à celle renseignée sur votre NIR".	Ne pas mettre le n° de sécurité sociale de votre salarié et sélectionner manuellement Commune de naissance
Une entreprise veut embaucher une salariée étrangère connue dans notre système avec une date de naissance 32/13/1963 mais ne passe pas lors de la création de la DPAE, comment faire ?	il y a en effet un blocage sur la date de naissance, l'employeur doit renseigner le salarié sans indiquer le numéro de sécurité sociale et une date de naissance au 01/01/1963. Le problème est en cours d'analyse.
La saisie, d'une nouvelle adresse salarié sur l'embauche, s'intègre-t-elle directement dans le Système d'information de la MSA ?	Non, l'information ne s'intègre pas automatiquement. Il convient d'inviter le salarié de se rapprocher de sa MSA en utilisant depuis son espace privé" le service en ligne "Changement d'adresse".
Il est mentionné de demander aux salariés de fournir des justificatifs auprès de la caisse MSA. Est-il possible de proposer de déposer les documents via le SEL dépôt de documents ?	Afin de simplifier le dépôt de documents dans le prolongement "immédiat" de sa démarche déclarative, l'employeur pourra utiliser le service en ligne de dépôt des documents qui permet de renseigner le type de dépôt (docs DPAE Déclaration Préalable A l'Embauche) et la référence du salarié concerné par le dépôt. Une amélioration du service TESA-S est prévue ultérieurement intégrant un lien direct depuis le produit vers ce SEL dépôt de documents.
Comment fait-on une sans embauche ?	Au niveau du tableau de bord, rubrique "Dans mes contrats"
Accusé de réception	Avec un QR code pour les éventuels contrôles
Lors de la saisie de la DPAE (Déclaration Préalable à l'embauche), est-ce qu'il y a un contrôle sur la zone salaire horaire brut, car j'ai pu saisir 10 € pour un salarié de plus de 18 ans alors que le smic est à 11,65€ (01/01/2024) ?	Lors de la saisie du montant smic sur la page contrat, l'âge du salarié n'est pas encore connu, Le contrôle mis en place est le suivant : le montant doit être supérieur ou égal à 80% du smic et en effet, nous lui affichons en information la valeur du SMIC en vigueur en fonction de la date de début de contrat.